

EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 7 FEVRIER 2012 à 19h30

Etaient présents : B. BALAY, MMES C. AGUETTANT, J GUERRIER, R. TRONCY, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON (à partir du point n°2), F. BLOCH, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, M. MOREL, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : M. PATAY (pouvoir donné à R. TRONCY)

Secrétaire de séance : C. AGUETTANT

Convocation faite le : 31 JANVIER 2012

publiée le : 31 JANVIER 2012

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 janvier 2012 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE – TRAVAUX DU SYNDICAT HYDRAULIQUE

Concernant la commune de Saint-Bernard, il s'agit de travaux d'entretien du bassin de rétention aux Guillermines.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet des travaux d'entretien et d'aménagement présenté par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de Trévoux et de ses environs.

II – AUTORISATION POUR L'ENGAGEMENT ET LE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

J-P GRANGE rappelle la délibération en date du 10 janvier 2012, par laquelle le conseil a décidé d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget, pour un montant de 46 458 €.

D'autres dépenses d'investissement étant envisagées, il convient de prendre une nouvelle délibération prévoyant des dépenses complémentaires pour un montant de 11500 €

Ainsi, après en avoir délibéré, le Conseil DECIDE à l'unanimité d'accepter les propositions de M. le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

III – PERSONNEL COMMUNAL – VOTE INDEMNITES

Le Conseil, décide à l'unanimité d'instituer l'indemnité d'administration et de technicité aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

- Adjoint Technique 1ère classe
- Adjoint Technique 2ème classe
- Adjoint administratif 2ème classe
- ATSEM 1ère classe

Le conseil décide à l'unanimité d'instituer l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires aux agents relevant des cadres d'emplois suivants :

- Attaché Territorial

Le montant moyen annuel sera affecté d'un coefficient multiplicateur compris entre 0 et 8, défini par arrêté individuel.

IV – ORIENTATIONS BUDGETAIRES – INVESTISSEMENTS 2012

J-P GRANGE présente les orientations budgétaires en investissements pour 2012. L'objectif est d'arrêter le cadre des orientations budgétaires, et de prioriser les investissements pour 2012.

Un comparatif des finances communales est réalisé :

Nature de la recette ou de la dépense	St Bernard	Moyenne de la strate
Impôts locaux	308 €/habitants	256 €/habitants
DGF	91 € / hab	174 € / hab
Charges de fonctionnement	362 € / hab	574 € / hab
Annuités de la dette	39 € / hab	85 € / hab

Depuis 2008 les investissements cumulés représentent 1,75 millions d'euros pour la commune.

On constate pour la première année une diminution des charges de fonctionnement pour l'année 2011 (-1.13 %).

L'autofinancement dégagé en 2011 est en augmentation.

Concernant les recettes de fonctionnement : on note une augmentation de 1% de la dotation de solidarité versée par la CCSV et une stagnation de la DGF. Les taux des impôts locaux sont inchangés depuis 2006. Le Maire propose de maintenir les taux à leur niveau actuel.

Le conseil analyse les investissements proposés, et discutent de l'opportunité de certaines dépenses : il en sera tenu compte pour l'élaboration du BP 2012

V – ARTICLES SBI

Le Maire rappelle que chaque conseiller municipal doit rédiger un article pour le numéro du SBI de juin. Une répartition des sujets à traiter est faite entre les conseillers.

VI – PROJET LIGNE TGV

Le Maire présente brièvement les deux propositions de tracés de la ligne de TGV Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon.

L'un des tracés passerait par Roanne et traverserait le sud du Beaujolais, le second tracé passerait par Macon, et passerait au sud de St Bernard.

VII – QUESTIONS DIVERSES

A – Chemin des Erables

J. GUERRIER indique que la circulation s'est accentuée sur le Chemin des Erables, en raison des nouvelles constructions réalisées Chemin de la Bruyère.

B – Commission Transport CCSV

J. BARTHOMEUF indique que la CCSV a pris désormais la compétence transports urbains. Deux lignes de bus seront conservées par le Conseil Général de l'Ain (113 et 184).

La CCSV mettra en place une ligne régulière entre Anse et Ambérieux-en-Dombes, avec 10 allers-retours par jour.

Le ramassage scolaire sera également assuré par la CCSV, il devrait être mise en place pour la rentrée 2012.

C – Fibre optique

M. BONGIRAUD fait le point sur la réunion qui s'est déroulée le 3 février en mairie, avec M. CHAISE, directeur du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de communication de l'Ain. A ce jour, 103 communes de l'Ain bénéficient de la fibre optique.

Il a été annoncé au cours de cette réunion que St Bernard serait dotée de la fibre optique d'ici 2013. Ceci devrait être entériné lors de la prochaine assemblée générale du SIEA au mois de mars.

L'ensemble des conseillers municipaux saluent cette bonne nouvelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.
